LA GUERRE EN ASIE

Changhaï, 29. — L'Agence Domei apprend du front de Tchekiang :

Après de violents combats de rues, les troupes japonaises ont occupé la ville de Lantchi, située au nord-ouest de Kinhwa. Les unités de Tchoung-King qui battent en retraite, sont poursuivies par les troupes japonaises.

***

Nankin, 29. — Le porte-parole de l'armée japonaise annonça que l'avance nippone dans la province du Tche-Kiang immobilisa 22 divisions de Tchoung-King, dont plusieurs ont déjà été décimées au cours des dernières semaines. L'offensive actuelle, constate-t-il, écarte la dernière possibilité d'une menace du delta du Yang-Tsé par les troupes de Tchoung-King et empêche simultanément la contrebande d'armes et de marchandises le long de la côte du Tche-Kiang. Tchang-Kaï-Chek perd ainsi le dernier espoir de conserver des aérodromes avec l'aide des Etats-Unis : c'est là un coup dont il ressentira profondément les effets maintenant que la route de Birmanie est coupée. Pour ces raisons, l'autorité militaire japonaise attache à ces événements dans le Tche-Kiang une signification qui dépasse de loin celle des opérations de nettoyage.

Un général chinois se rend avec 10.000 hommes

Tokio, 29. — On mande du front central en Chine que le général communiste chinois Liu Po Tcheng, commandant le corps communiste chinois, s'est rendu aux Japonais avec 10.000 hommes. Il a affirmé vouloir faire cause commune avec le gouvernement national de Nankin.

La Journée des Mères

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

claient de près à cet hommage rendu aux mères françaises. La tradition ainsi créée, ne pouvait que s'affirmer davantage dans la France née de la défaite, puisque n'aussi bien c'est par la Famille et dans la famille, surtout par la mère, que notre pays pourra se relever et retrouver le chemin de sa grandeur.

Les manifestations qui se déroulent, en ce dernier dimanche de mai, depuis bientôt vingt ans, sont toujours des plus variées. La Journée des Mères se prête en effet, à toutes les initiatives heureuses.

Mais c'est au cœur même du foyer qu'elle doit prendre toute sa signification, surtout en cette année qui accumule sur le front des mamans tous les soucis et sur leurs bras un surcroît infini de peines.

La Journée des Mères de 1942 sera chez nous la plus belle de toutes celles que nous avons connues.

LA PARTICIPATION DU SECOURS NATIONAL A LA JOURNÉE DES MÈRES

L'an dernier, le Secours National a été chargé d'organiser la Fête des Mères.

Cette année, pour observer la ligne de conduite qu'il s'est tracée, d'aider les œuvres existantes, et non de les remplacer, le Secours National a simplement accordé son concours financier aux Associations familiales, par l'entremise du Comité de Coordination des Groupements familiaux. Un crédit important a été ouvert à ce Comité, destiné à être réparti entre les familles jugées les plus nécessiteuses. Plus de 8.000 dossiers de demandes de secours sont parvenus à ce Comité qui, après une sélection, n'a pu en retenir que 2.000 ayant fait l'objet d'un examen très sérieux.

En outre, le Secours National, désirant honorer les plus grandes familles, a décidé d'allouer une prime de 1.500 francs à chaque mère ayant obtenu, cette année, la Médaille d'or, ainsi qu'un colis de denrées. Celles qui ont reçu la Médaille d'argent, également cette année, recevront 3 kilos de légumes secs.

Dans l'impossibilité d'associer toutes les familles à la Fête des Mères, le Secours National vient d'attribuer 100.000 plaques de chocolat, représentant un tonnage de 13.000 kilos qui ont été réparties dans toutes les communes du département, au prorata du nombre des enfants. De plus, il a été mis dans le département, à la disposition des organisateurs, 30.000 goûters composés de pain, de chocolat et de confiture.

Le Secours National n'a pas hésité à donner aussi plus d'un million pour rehausser l'éclat de la Fête des Mères et répandre beaucoup de joie à cette occasion. Il est heureux de constater combien l'accord s'est réalisé d'une façon unanime entre les Mairies, les Associations de Familles nombreuses et les Groupements familiaux.

C'est le gage certain d'une fête d'unanimité qui se réalisera ainsi sur le terrain familial, le 31 mai, dans la France entière.

LA GUERRE EN AFRIQUE DU NORD

Attaques d'envergure

Berlin, 29. — Le haut commandement de l'armée communique :

Par bonne visibilité, des avions de combat allemands ont bombardé hier avec succès l'aérodrome de Fuca, situé sur la côte occidentale de l'Egypte. Plusieurs bombes de gros calibre ont atteint les ateliers de montage. Il est probable que plusieurs avions ont été endommagés par suite des éclats. Les campements britanniques ont également été touchés par les bombes.

Les avions de combat allemands qui opérèrent la nuit dernière contre le port de Tobrouck ont causé de graves dégâts aux installations portuaires. Les observateurs ont constaté que deux vastes incendies y avaient éclaté.

Au-dessus de la Marmarique, des chasseurs allemands ont abattu sept appareils britanniques des types Hurricane et Curtiss.

D'autres attaques d'envergure ont été dirigées par la Luftwaffe contre des concentrations de véhicules automobiles et des colonnes de troupes britanniques sur la route longeant la côte, à l'Est de Tobrouck. Au cours de ces bombardements, les Britanniques ont subi des pertes élevées.

Des concentrations de véhicules anglais durement touchées

Berlin, 29. — En Afrique du Nord, des avions de combat allemands ont attaqué hier des colonnes britanniques en marche. Il a été observé à plusieurs reprises que dans la partie occidentale de la Marmarique, nos bombes ont atteint des préparatifs d'attaque de l'ennemi, des concentrations de véhicules, de tanks et de voitures blindées. Des coups directs ont également pu être observés sur plusieurs aérodromes.

LA GUERRE AÉRO-NAVALE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Berlin, 29. — Sur le front de l'Océan glacial arctique, des bombardiers allemands en piqué ont attaqué dans le courant de la journée d'hier, des bateaux ennemis dans le port de Mourmansk. Un cargo de tonnage moyen a subi de graves dommages par jet de bombes. Les chasseurs d'escorte ont abattu quatre avions ennemis au cours de combats aériens.

2 cargos coulés au large des côtes américaines

Genève, 29. — Le département de la Marine des Etats-Unis annonce qu'un navire marchand américain a été torpillé dans la mer des Caraïbes, ainsi qu'un navire panaméen qui a subi le même sort au large des côtes américaines de l'Atlantique.

Un vapeur hollandais torpillé dans les Caraïbes

Buenos-Aires 29. — On mande de Willemstad (Curaçao) que le vapeur hollandais aFaunas, jaugeant 1.200 tonnes, a été torpillé et coulé dans la mer des Caraïbes. Jeudi, on avait déjà annoncé à l'armement de ce navire le coulage du cargo a Flora s.

LE CONSEIL DES MINISTRES

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

vernement le meilleur encouragement dans l'œuvre antreprise.

Le président LAVAL a fait ensuite un exposé des principaux événements politiques survenus depuis la dernière séance du Conseil.

M. Jacques LEROY-LADURIE, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, a indiqué au Conseil l'effet des mesures prises pour assurer la soudure et maintenir la ration de pain.

Sur l'initiative du chef du gouvernement le Conseil a examiné les mesures permettant une meilleure répartition des vins.

M. GIBRAT, secrétaire d'Etat aux Communications, a exposé au Conseil la situation du département des Pyrénées-Orientales, où il s'était rendu avec M. Jacquez Leroy-Ladurie, pour apprécier sur place les dommages causés par les récentes inondations. M. Gibrat a ensuite rendu compte au Conseil du résultat des mesures prises ou envisagées pour assurer la réparation des dommages de guerre.

LA GUERRE SUR LE FRONT DE L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

titanesque dans le brasier inexorable de tout un pori.

a Les opérations des troupes germano-roumaines ont été exécutées de face et sur les deux flancs de l'adversaire tandis que les Russes étaient acculés à la mer et exposés aux attaques des Stukas.

a Ce champ de bataille reflète une horreur indicible en même temps qu'il prouve la puissance inégalable de l'armée allemande. »

RÉUNION DES PRÉFETS RÉGIONAUX A VICHY

Vichy, 29. — Tandis que se déroulait le Conseil des ministres, la réunion des préfets régionaux de la zone interdite, de la zone occupée et de la zone non occupée se tenait à l'Hôtel Thermal, sous la présidence de M. René Bousquet, secrétaire général à la Police. A cette réunion assistaient également M. Magny préfet de la Seine, et M. BUSSIERES, préfet de police de Paris. Les indemnités aux maires et aux conseillers municipaux, les demandes des collectivités locales, les régies d'avance, le choix des chargés de mission auprès des préfets régionaux ont été notamment l'objet d'une étude minutieuse au cours de cette première conférence.

Les directives du Gouvernement

Le président Laval a pris contact avec les préfets régionaux des trois zones, qu'il a retenu à déjeuner. Le chef du gouvernement a prononcé à cette occasion une courte allocution, au cours de laquelle il a donné ces directives sur les principaux problèmes politiques et administratifs, tenant à indiquer avec la clarté qui le caractérise le sens et les conditions de l'institution des conseils départementaux. A l'issue du déjeuner, les préfets régionaux, présentés par le chef du gouvernement, ont été reçus par le Maréchal.

Le vin, le sucre, les pommes de terre

Une seconde conférence a réuni cet après-midi les préfets régionaux à l'Hotel Carlton, sous la présidence de M. Cattaia, ministre des Finances, entouré des ministres ayant des attributions d'ordre économique. Au cours de cette réunion, tous les problèmes qui intéressent économiquement l'économie générale et le ravitaillement ont été examinés. Les difficultés de ravitaillement que rencontrent chaque jour les Français n'échappent pas au président Laval. Elles sont une de ses préoccupations constantes.

A ce propos, il faut souligner qu'en cette fin de mois diverses améliorations ont été apportées au ravitaillement, sur l'initiative du chef du gouvernement. M. Max Bonnafous a pu ainsi annoncer qu'à l'occasion des grands travaux de l'été, **des supplements du vin seront accordés aux ouvriers agricoles. Une mesura analogue est à l'aluda en faveur des ouvriers des villes.** D'autre part, on sait que **les consommateurs des catégories J1, J2, J3 at V** bénéficieront au cours du mois de juin d'une **ration supplémantaira da 500 gr. de sucre.** Une décision intéressante a également été prise dans le domaine du ravitaillement des villes en pommes de terre : des colis familiaux de 50 k. peuvent de nouveau être expédiés, sous certaines conditions, notamment contre la remise d'une carte de pommes de terre. Enfin chaque Français aura appris avec une vive satisfaction que notre ration de pain demeurait sans changement durant ce mois-ci.

Les infirmières d'Orsay ont été condamnées de 1 an à 5 ans de prison avec sursis

Paris 29. — Voici le verdict du procès des infirmières de l'hôpital d'Orsay : Reconnues coupables d'avoir administré des piqûres qui provoquèrent la mort de plusieurs malades, elles ont été condamnées à des peines allant de 5 ans à 1 an de prison.

Elles bénéficient toutefois du sursis.

BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE.
CHERCHEZ DU TRAVAIL A LA
DEUTSCHE WERBESTELLE

Informations Régionales

L'incendie des Magasins du "Printemps"

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

venait le gardien de nuit de a Prisunic a, M. Zizi Amar, qui était alerté, lui aussi, depuis un quart d'heure, par ce bruit bizarre d'eau qui coulait en abondance dans l'établissement voisin. On apprendra plus tard qu'un commerçant de la rue de la Vieille-Comédie perçut également ce bruit étrange.

MM. Dhaine et Amar montèrent sur la plate-forme de e Prisunic a, par laquelle ils atteignirent le chemin de ronde qui domine la verrière immense surmontant le « Printemps a. De là, ils distinguèrent, à travers les vitras épaisses, une lueur significative. Le feu était dans le magasin.

L'alarme et les secours

Les deux hommes descendirent immédiatement et M. Dhaine prévint un agent de police, lequel déclencha tous les services. Mais il n'était que 22 h. lorsque les sapeurs-pompiers des casernes Malus et Bouvines arrivèrent sur les lieux. Les inévitables allées et venues des deux surveillants avaient fait perdre un temps précieux car, au moment où les pompiers attaquèrent l'incendie, il y avait une heure que le feu faisait son œuvre dévastatrice et le surveillant de nuit du e Printemps a n'avait pas encore répondu aux appels de ses voisins.

En même temps que la police alertait les sapeurs-pompiers, M. le Maire de Lille, la Préfecture, le Commissariat central, le Parquet et la Kommandantur étaient aux aussi avertis du sinistre.

Bientôt, arrivait M. Paul Dehove, maire de Lille, qui, se rendant compte de la gravité de l'incendie qui prenait des proportions catastrophiques, demanda l'intervention des compagnies de sapeurs-pompiers de **Roubaix et Tourcoing.** Les services allemands de lutte contra l'incendie venaient d'arriver sur les lieux.

Peu après, arrivaient le general-lieutnant Niehoff, M. l'intendant Hannèse, MM. Rochat, commissaire central, Vitrant, commandant des gardiens de la paix de Lille, Jouffret, commissaire de permanence, et Cadour, secrétaire de police. Le service d'ordre, impeccable, fut rapidement organisé. On voyait encore présenta MM. Darrouy, préfet délégué, Le Foyer, juge d'instruction an Parquet de Lille, et grand nombre d'officiers supérieurs des divers services allemands.

Les sapeurs-pompiers de Lille étaient commandés par le lieutenant Serrure, assisté de l'adjudant-chef Dufay et de l'adjudant Tottelart.

Dès evant l'arrivée des secours demandés à Roubaix-Tourcoing, le lieutenant et quelques sapeurs pénétrèrent dans les magasins, mais, arrivés devant l'ascenseur, un fracas formidable les fit reculer. La verrière s'effondrait. Le vent aidant, les flammes traversaient la rue Nationale et léchaient les murs des magasins d'en face. Par ailleurs, la banque et a Prisunic a étaient menacés. Il fallut faire évecuer quelques logements. Lorsque les secours arrivèrent, vingt lances étaient mises en action, qui encadraient le sinistre de tous côtés. Des tonnes d'eau furent déversées sur les décombres du a Printemps a et sur les magasins de e Prisunic a, dont on déménageait en toute hâte les marchandises pour les entreposer un peu partout dans le voisinage.

Au moment de l'effondrement brusque de la verrière, deux courageux sapeurs-pompiers de Lille, Derieppe et Dodré, furent fortement incommodés. Il y avait commencement d'asphyxie. Ils furent reconduits à leur domicile. Les soldats du feu s'étaient bravement introduits dans le brasier pour l'attaquer à la partie où le feu avait son maximum d'intensité.

Pendant longtemps, le spectacle demeura poignant. D'un côté, l'élégant magasin effondré était un a enfer a entre les quatre murs noircir ; le vent violent, qui avait suivi l'orage, attisait le feu comme un monstrueux soufflet du diable. D'un autre côté, une centaine d'hommes luttant d'arrache-pied, les dents serrées, trempés jusqu'aux os, grimpés sur les échelles haut levées comme des tentacules et s'attaquant, lance en mains, au feu ardent, au brasier infernal. Un spectacle comme Dante en aurait imaginé.

Un gardien meurt dans les flammes

Mais il y avait un gardien de nuit dans les magasins du e Printemps a ? Qu'est-il devenu ? Pendant les premières heures de lutte, il n'était pas question de chercher à retrouver le pauvre homme. L'intensité du feu défendait l'accès des magasins.

L'aube grise de ce printemps mouillé trouva les pompiers toujours acharnés à lutter contre le terrible sinistre dont ils finissaient par venir à bout.

En dix endroits cependant des flammes s'élevaient menaçantes mais en majeure partie il y avait des décobres fumanla tandis que a Prisunic a était littéralement inondé comme s'il était passé dans le rez-de-chaussée et jusqu'aux étages, un Rhône impétueux. A 8 h. du matin il y avait encore trois foyers d'incendie mais les sapeurs-pompiers et les enquêteurs avaient pu pénétrer dans les lieux désabrés. Ils avaient trouvé le compteur de ronde du malheureux gardien. Il résulterait de la vérification de cet instrument de précision que M. Alexis Vandercolden, gardien de nuit, avait fait régulièrement les rondes imposées à longueur de nuit. On constata même que des extincteurs avaient été utilisés par M. Vandercolden qui, comme on le voit, avait fait tout son devoir. Bien mieux, on constata aussi la présence de l'appareil dit e Crinell a qui se déclenche à 40° de chaleur et déverse des hectolitres d'eau. Cette eau avait fait le bruit de cascade qui avait alerté M. Dhaine. Par conséquent, lorsque le surveillant de la banque entendit la chute d'eau, le feu avait déjà mordu les marchandises du 5e étage, car on a pu se rendre compte que l'incendie a pris naissance à cet endroit.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, M. Vandercolden n'a pas été découvert. Il faut dire qus les recherches sont difficiles, car les foyers d'incendie persistent et que les décombres sont brûlante et entassés à uns hauteur impressionnente.

M. Vandercolden a, semble-t-il, péri et son corps calciné gît sans doute aous les poutres et les platras. Cet infortuné gardien était père de deux enfants et demeurait 181, rue de Wazemmes, à Lille. Il était âgé de 56 ans. On a retrouvé deux chiens qui étaient ses compagnons de ronde. L'un d'eux appartenait à la maison et l'autre était à lui. Les deux bêtes ont miraculeusement échappé à la mort.

La circulation interrompue a été reprise avant midi

Bien entendu, la circulation des tramways a été interrompue jusqu'à la fin de la matinée. Les magasins de a Prisunic a fort atteints par l'eau ont été évacués ; la banque également. Les services d'incendie allemands magnifiquement outillés ont été d'une aide précieuse pour nos pompiers qui ont lutté sans relâche et qui luttent encore. Ils ont fini par noyer définitivement les restes fumants de ce qui était hier encore une maniére de paradis de l'élégance lilloise.

L'importance du désastre est telle que l'on peut évaluer les dégâts à environ 25 millions.

L'enquête confiée au commissaire Jouffret, du 3e arrondissement, se poursuit activement pour déterminer notamment les causes de l'incendie qui pourraient être dues à l'orage qui précéda l'alerte à l'incendie.

Chandra BOSE, le patriote hindou, a été reçu par le Fuehrer et par le Duce

Quartier général du Fuehrer, 29. — En présence de M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères, le Fuehrer a reçu le promoteur du mouvement de libération hindou avec qui il a eu un entretien prolongé. Auparavant le ministre des Affaires étrangères du Reich, avait conféré avec le patriote hindou.

***

Rome, 29. — Le Duce a reçu en audience M. Subhas Chandra Bose, chef du mouvement nationaliste hindou, avec lequel il a eu un entretien prolongé et cordial.

LE RAVITAILLEMENT DE JUIN

Le Groupement d'Achat at de Répartition de denrées alimentaires rappelle que la consommateur du département du Nord recevra de son épicier les denrées rationnées suivantes réparties au Juin et mises à sa disposition dès leur arrivée :

SUCRE. — **Consommateurs ordinaires :** Tickets sucra Juin Nos 5, d, 7 et E : 200 grammes chacun (soit au total 800 grammes).

Tickst vergeoise No 2 Juin : 100 gr. vergeoise.

Enfants de moins de 2 ans : Ticket Sucre de la carte B : 450 grammes.

Enfants de 2 à 3 ans : Ticket Sucre de la carte BB : 450 grammes.

Futures Mères : Ticket Sucre de la carte Pain et Sucre FE : 450 grammes.

Sur la demande du consommateur, il lui sera livré dans la limite de sa ration, à la place du sucre raffiné, la quantité de tablettes qu'il désira, suivant disponibilités. (Conservez précisement vos emballages de sucra at rematles-les à votre détaillant. Vous aiderez ainsi le fabricant à continuer à vous livrer uns marchandise impeccable).

PATEE. — Il n'est psa prévu de distribution da pâtes ou assimilés pour Juin. Les tickets 5, 7, 5, 9 at 10 de la nouvella carte sont done, jusqu'à nouvel ordrs, sans valaur.

HUILE. — **Consommateurs ordinaires :** Tickets Huile Juin 5, 5, 7 at 8 : 25 grammes shacun.

La ration Mai va 5tre distribuée incessamment. Celle de Juin suivra et la validité des tickets subsiste.

CHOCOLAT. — **Vieillards 75 ans et plus.** — **Enfants de 3 à 6 ans :** Ticket Chocolat C2 : 125 grammes.

Enfants de 6 à 82 ans : Tickat Chocolat C2 : 250 grammes.

Ces rations seront distribuées aux consommataura par les épiciers à qui ils ont remis leurs bons d'inscription au début de Janvier.

Le bon d'inscription da la nouvalle carta est sans valeur.

MARGARINE. — **Consommateurs** ordinaires sauf les titulaires de la carta O : Tickets 14 à 24 inclus matières grasses ds la carta Juin : 100 gremmes.

FARINES ALIMENTAIRES. — Un communiqué de presse fixera ultérieurement le taux de la ration des tickets A3, A5, A9. Il ne peut donc étra distribuà aueuna ration contrs ces tickets pour le moment.

SAVON EN POUDRE OU SAVON MOU. — **Consommateurs ordinaires :** 5 tickets Juin de 50 grammes : 250 grammes.

Le consommateur reçoit immédiatement ses savons contre les tickets qu'il présente aux détaillants.

SAVONNETTEE. — **Consommateurs ordinaires :** Ticket Juin : 1 savonnette.

Le consommateur reçoit immédiatsment ses savons contre les tickets qu'il présente aux détaillants.

SAVONS TICKETS SPECIAUX. — **Première catégorie :** Ticket 1re catégorie Juin : 1 savonnette.

Deuxième catégorie : Tickat 2a catégorie Juin : 1 savonnette, 250 grammes savon mou.

Troisième catégorie : Tickat 3s catégoris Juin : 2 savonnettes, 250 grammes savon mou.

Quatrième catégorie : Tickat 4s catégorie Juin : 4 savonnettes, 250 grammes savon mou.

Cinquième catégorie : Tickat 5e catégoris Juin : 125 grammes savon mou.

Enfants de moins de 2 ans : Catégorie B : 2 savonnettes, 250 grammes savon mou.

Enfants de 2 à 3 ans : Catégorie BB : 1 savonnette, 250 grammes savon mou.

Enfants de 3 à 6 ans : Catégorie SE : 1 savonnette, 250 grammes savon mou.

Futures Mères : Ticket de la carte FE : 1 savonnette, 250 grammes savon mou.

Les bons d'inscription da la nouvalla carte a Savon s sont sans valeur.

Certaines difficultés indépendantes de la volonté des répartiteurs grossistes et détaillants et qua nous vous signalons plus haut, ne permettent pas aux consommateurs de toujours obtenir leurs rations quand la la désirent. Néanmoins, ces derniere sont toujours assurés que isura tickets seront honorés suivant les rations annoncées, même si certaines denrées arrivent avsc un certain retard.

Qua nos ménagères n'oublient pas qu'à ces tableau de répartition da denrées s'en ajoutera d'autres que nous publierons ultérieurement au fur et à mesure qu'ils nous seront communiqués par les différents organismes de revitaillement.

LE PACAGE DES ANIMAUX SUR LES ACCOTEMENTS DES ROUTES EST PROVISOIREMENT TOLÉRÉ

M. l'abbé Thuliez, curé de la paroisse de St-Druon, à Cambrai, qui s'intéresse particulièrement aux bergers, et qui, en raison des difficultés actuelles de l'alimentation du bétail et de la régression de l'élevage ovin, avait appelé l'attention de M. le Ministre da l'Agriculture sur la question du pacage sur les accotements des routes, vient de recevoir une lettre de M. le Ministre.

Dans cette missive, le Ministre avisa le curé de la paroisse cambrésienne, siège annuel d'un pèlerinage de bergers, qu'après entente avec M. le Secrétaire d'Etat aux communications, ce dernier a décidé de suspendre temporairement l'application de l'article 5a du Code de la Route at de permettre le pacage sur les accotemants des routes.

Les personnels placés sous les ordres de MM. les Secrétaires d'Etat à la Guerre et à l'intérieur recevront les ordres nécessaires pour les inviter à ne pas dresser de contraventions, jusqu'à nouvel avis à l'encontre des personnes faisant paccager leurs animaux sur les accotemants der routes.

Le Nord a livré 780.198 kg. de tabac cette année

Soit 40.000 kilos de plus que prévu

Voila una question qui est toujours à l'ordra du jour. Ches lez fumeurs comma ches les plantsurs, à titre documentaire nous dirons que cette année le Nord a livré 780.198 k., soit 40.000 k. en plus que les prévisions

Actuellement, 418 personnes ont fait dans le Nord une déclaration de plantation et 1.155 dans le Pas-de-Calais.

Souhaitons que la temps soit favorable et les intempéries rares pour que cette solanée chère à tant de personnes soit récoltée dans de bonnes conditions.

M. Henri Demesmay est nommé Délégué régional du Comité Central de Ravitaillement

Par arrêté du 15 mai 1942 du secrétaire d'Etat au Ravitaillement, M. Henri DEMESMAY est nommé a délégué régional du Comité central de ravitaillement des pommes de terre, oignons, aulx, légumes secs et produits dérivés a.

C'est la une nomination qui, certes, fera plaisir aux nombreux amis que compte M. Henri Demesmay, mais qui aura l'avantage d'assurer confiance à la population, car chacun sait que M. Demesmay est le spécialiste le plus compétent qu'on connaisse dans la question a pomme de terre a.

Cette nomination donne enfin à notre jeune et éminent ingénieur agronome toute latitude pour organiser le très difficile service du ravitaillement en pommes de terre de la région du Nord.

M. Henri Demesmay, secrétaire général de la Confédération des Planteurs de chicorées et secrétaire général de la Fédération Nationale des Planteurs de pommes de terre est, nous l'avons dit, l'homme le mieux placé et le plus désigné de a région pour diriger ces services. Il connaît à fond les cultures du Nord et du Pas-de-Calais. Il connaît aussi les cultivateurs, et sait leur parler avec, nous dirons même, une franchise quelque peu brutale, ce qui est une grande qualité chez lui. C'est cette franchise, c'est ce courage qui, au cours de la guerre, ont d'ailleurs valu au lieutenant Demesmay la Croix de la Légion d'Honneur et la Croix de Guerre avec une citation des plus admirables.

A M. Henri Demesmay nous adressons ici nos plus cordiales félicitations et lui faisons confiance dans l'œuvre qu'il entreprend en faveur du ravitaillement de la population.

Un odieux escroc se fait remettre des colis et de l'argent pour des prisonniers dans la région valenciennoise

Au mois de mars dernier, Mme Solange Demeulin, épouse Albert Bourse, 27 ans, employée de mairie à Brusy, et demeurant 2, place Henri-Durre, à Thiers, reçut, vers 15 h. 30, la visite d'un individu qui donna vraisemblablement une fausse identité et déclara qu'il était convoyeur de trains de prisonniers de guerre. Il donna des détails sur l'existence que menait M. Bourse. Mise en confiance, l'employée remit au personnage un colis contenant pour 400 fr. de vivres et de linge. Naturellement, par la suite, son mari lui signala qu'il n'avait rien reçu.

Un mois auparavant, un quidam qui lui montra une carte d'identité de Ligny-sur-Selle, rendit visite à Mme Elise Chavatte, femme Oscar Gravelinne, 70 ans, cultivatrice, 94, rue Jaurès, à Hélesmes et prétendit qu'il avait vu son fils René au stalag. La fermière lui remit 1.500 fr. destinés à son garçon et un colis d'une valeur de 1.500 fr. également.

Peu de temps plus tard l'odieux escroc eut le toupet de se représenter chez la septuagénaire et d'assurer qu'il avait bien fait la commission. Mme Gravelinne lui confia alors à nouveau 500 francs pour son fils René ainsi que 2.000 francs et un colis d'une valeur de 2.000 francs pour son fils Jacques en captivité. Elle comprit par la suite qu'elle avait été dupée.

On croit que le cynique filou, qui est activement recherché, est celui qui a opéré également dans les régions de Valenciennes, Fresnes et Denain.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Des communistes condamnés par la section spéciale

La Section spéciala da la Cour de Douai a prononcé les condamnations suivantes pour activite communiste :

Elie David, 54 ans, monteur, rue de Maubeuge, à Neuf-Mesnil, 2 ans de prison.

Suzanne David, 43 ans, ménagère, à Neuf-Mesnil, 1 an de prison.

Lucienne Legrand, femma David, 43 ans, ménagère, à Neuf-Mesnil, 2 ans de prison.

René David, 22 ans, ouvrier, 97, rue de Maubeuge, à Neuf-Mesnil, 3 ans de prison.

Eugène Bresa, 18 ans, mineur, 3, rue de Saint-Quentin, à Saillaumines, 18 mois de prison.

Emile Sergent, 33 ans, mineur, 29, rue Tétiase, à Saillaumines, 2 ans de prison.

Tous ces condamnés paieront, en outre, une amende de 1.200 francs.

La Section spéciale a relaxé :

Paul Baesen, 32 ans, graisseur, 138, rue d'Ypres, à Wambrechies.

François Vandamme, 39 ans, chef d'équipe, 15, rue J. Jaurès, à Lille.

Charles Bourlard, 40 ans, manœuvre, à Roby.

MARTINOWSKI, l'autre assassin du gendarme Gauthier est arrêté

Tout la monda se souvient du drama de Noyelle-Vion ou trouva la mort, en faisant son devoir, le gendarme Gautier, de la brigada d'Avesna-Comte.

Pendant plusieurs mois, malgrè d'actives recherches, les deux assassins, de nationalité hongroise, Baranski at Martinowski, sont restes insaisissables. Ils avaient été vus à plusieurs reprises dans la région des mines et avait failli plusieurs fois tomber entra les mains da la gendarmerie ou de la police.

Puis, on les signala dans l'Est, notamment dans les Ardennes.

Nous avons annoncé, hier, l'arrestation de Baranski. Una dépêche des Vosges annonce, enfin, la capture du second assassin, Martinowski, par la brigada de gendarmerie da ce département, celle de Dompaire.

François Martinowski, âgé da 42 ans, est né la 5 mars 1920 à Kerthol (Hongrie). Il a été écroué à la prison de Nancy.

LES COURS DE GAZOGÈNE DE L'AUTOMOBILE CLUB DU NORD, A ROUBAIX

L'Automobile Club du Nord rappelle qu'un cours de gazogène, à l'intention des chauffeure et mécaniciens de garages débutera très prochainement à Roubaix, à l'Institut Turgot.

L'Automobile Club du Nord invite les personnes intéressées par ce stage à se faire inscrire au plus tôt au siège 42, rue du Maréchal Foch, à Roubaix, où toutes instructions seront données aux intéressés. Droit d'inscription : 30 francs.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — **Dimanche 31 mai 1942.** — Soleil : Lever à 5 h. 54. Coucher à 21 h. 43.

Aujourd'hui : Trinité. Demain : St-Fortuné.

SPORTS

LE MENU DOMINICAL

FOOTBALL

Excellences :

à Lille : Stade V.-Boucquey, à 15 h., O. I. C. Lillois - R. C. Roubaix.

à Wattrelos : Stada Amédée-Prouvost, à 15 h., Excelsior-U. S. Brusy.

à Lens : Stada F.-Bollaert, à 15 h., R. C. Lens - U. S. Valenciennes.

Assaisin à l'Excellence ; Coup d'envoi à 16 h. :

à Avion : C. S. Avion - R. Carvin.

à Douai : S. C. Douai - S. S. Oignies.

à Auchel : U. S. Auchel - Demain A.

Coupe des Flandres ; Coup d'envoi à 15 h. :

à Haubourdin : Stade du Beaupré, S. Haubourdinois-U. S. Marquillies.

à Marcq : Stada Municipal : Ol. Marcquois - U. S. Ronchin.

ATHLETISME

Championnats départemsntaux à partir da 9 h. 30 et 14 h. 30.

à Lambersart : Stada Guy-Lefort.

à Arras : Stada Degouve.

à Amiens : Stade Moulonguet.

BASKET-BALL

à Lille : Stada Victor-Boucquey, de 15 à 18 h. : Finales des Championnats du Nord, Honneur at Cadets.

TENNIS

à Raubaix : Parc J.-Dubrulle, à 15 h. (Samedi et Dimanche) : Finales des Championnats des Flandres.

CYCLISME

à Lens : Avenue da L'Avin, à 15 h. : Championnats du Pas-de-Calais sur routs.

à St-Quentin : Boul. Cordier, à 14 h. : Grand-Prix de l'U. C. Picardie.

WATER-POLO

à Lille : Boul. Papin, à 15 h. : A. S. C. Hellemmes - E. S. Valenciennes.

L'IMPOSSIBLE RANÇON

Par Léon GROC

— 33 —

Elle fut épouvantée par le regard cruel de ces petits yeux ronds, injectés de sang. Le cœur serré, elle s'écria :

— Des nouvelles... des nouvelles de... achevés, je vous en prie !...

— Vous avez deviné, belle dame... Des nouvelles de votre fille... Une charmante enfant, ma foi !

Négligeant cette appréciation du vilain bonhomme, passant outre à l'antipathie instinctive qu'elle éprouvait, Jacqueline s'exclama :

— Ma fille ! Vous l'avez vue, monsieur ? Vous allez me donner des nouvelles ?... Vous allez me la rendre ?... Parlez, je vous en conjure... Parlez !...

L'autre ne se hâta point de satisfaire ce vœu.

Tranquillement, lentement, avec les mines d'un chat qui joue avec la souris, il toussota légèrement, tira de sa poche une boîte métallique, y prit une pastille, l'introduisit entre ses lèvres minces avant de répondre :

— Elle va très bien, votre fillette. Très bien... pour le moment. Elle s'ennuie un peu de sa mère, bien sûr, mais il dépend uniquement de celle-ci que cette séparation prenne fin.

— De moi ? Cela depend de moi ? Mais alors, je vais la revoir, car je ferai tout ce qus vous voudrez pour cela.

— J'en suis bien sûr. Je me dissais, et je disais aux amis qui ont la garda de cette précieuse fillette : « Il n'y a rien que cette mére admirable ne fasse pour son enfant. » Car vous m'avez bien compris, je pense. Votre fille va très bien, e pour le moment a, j'insiste. Elle irait, moins bien, hélas ! et serait même en grand danger si sa maman chérie refusait d'accomplir certain geste sans aucune importance.

— Misérable ! s'écria-t-elle, vous oseriez porter la main sur una enfant !

— Oh ! mais ce n'est pas moi, madama ; je n'y suis pour rien. Je ne suis qu'un commissionnaire, qu'un subalterns trés affacé ; s'il ne dépendait que de moi, je vous rendrais votre fille sans condition. Je suis nn bon homme, moi, vous savez. Mais ja suis obligé d'obéir à des maitres redoutables. Quand ils ont décidé quelque chose, rien ne les fait reculer. Et ça n'est pas moi, chétif, qui pourrais ma mettra en travera de leurs projets.

Ca verblage tuait Jacqueline à petit feu. Elle en discernait la fausseté, la méchanceté. Qus cet homme fût un subalterne, c'était bien possible, aprés tout ; mais pour que le valet soit si bassement féroce, quels maitres hideux il devait avoir !

— De grâce, dit-elle avec dégoût, je vous tiens quitte de ces protestations hypocrites ; dites-moi tout de suita ca que vous exigez de moi.

— Je vais vous dire, belle dame, non point ce que j'exige, car je ne suis, je vous le répète, qu'un instrument, mais ce que veulent à tour prix, ceux que je représente. Mais, auparavant, remettez-vous bien an memoire la tragique histoire du bébé Lindbergh, et dites-vous bien que ceux qui m'envoient sont des hommes à ne reculer devant rien... Nous savons que vous avez eu le bon aens de suivre le judicieux conseil qui vous a été téléphoné, et de laisser la police en dehors de cette affaire. Si vous aviez agi autrement, vous pourriez dès à présent renoncer à jamais à revoir votre pauvre petite fille.

Jacqueline poussa un cri d'horreur et se volla la face.

Impitoyable, l'homme aux pastilles continuait :

— Il en serait de même si vous me faisiez arrêter, si vous me faisiez suivre, si vous, ou quelqu'un de vos amis, entreprenait la moindre démarche contre notre association. Vous avez bien compris tout cela, n'est-ce pas ?

Sa voix était plus sourde, moins insinuante. Il martelait les paroles. Il n'avait plus du tout l'air d'un subalterne, et Jacqueline, ayant relevé la tête, le considérait avec une epouvante qui allait en croissant.

— Il était nécessaire, reprit-il, que je vous dise tout cela bien nettement. Je ne suis pas pour la cruauté inutile. Je ne dis que ce qui est indispensable. Maintenant que o'est fait et que vous avez bien tout cela dans la tête, voici ce qu'il faut que vous fassiez pour libérer votre enfant. Vous allez voir que c'est extrêmement facile.

Elle protesta d'une voix déchirante :

— Oui, je le ferai, je le ferai ! D'avance je souscris à vos conditions. Ma fille ! qu'on me rende ma fille !

— Eh bien voilà ! Nous savons pertinemment que vous êtes dans le secret des inventions les plus hermétiques du grand seigneur dont votre sourire éclaire l'existence. En perticulier, vous seule êtes capable de nous remettre tous les documents relatifs au e rayon de la mort a, que ce savant a découvert. C'est contre la remise de ces documents que votre fille vous sera rendue... Vous voyez comme c'est simple.

Ecrasée de stupeur, Jacqueline regardait, sans la voir, la misérable qui prétendait lui impossr catte odieuse trahison.

Comme dans un rê